

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 26/10/2009

Réception par le Prefet : 26/10/2009

Publication : 30/10/2009



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2009-4-5-6

Séance du vendredi 23 octobre 2009

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL FINANCEMENT DES POSTES D'AGENTS DE DEVELOPPEMENT LEADER POUR L'ANNEE 2009

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU la délibération n° CG 2008-5-5-1 du Conseil Général du 11 décembre 2008 relative à la délégation accordée à la Commission Permanente pour assurer le suivi de la politique de développement local et fixant le budget 2009,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,
- VU l'avis de la Commission de l'Aménagement et de la Territorialité du 31 août 2009,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Accorde une subvention d'un montant de 12 000,00 € pour un agent de développement spécialisé LEADER au sein du Syndicat mixte du Pays Thur Doller qui porte le GAL Thur Doller.
- Précise que la dépense correspondante sera imputée sur l'Opération 2009 - F731 - 9999 - Chapitre 65 - Fonction 71 - Nature 65734 - Communes et structures intercommunales.

- Accorde une subvention d'un montant de 12 160,00 € pour un agent de développement spécialisé LEADER au sein de l'Association du Pays du Sundgau qui porte le GAL des Pays du Sundgau et de SAINT-LOUIS.
- Précise que la dépense correspondante sera imputée sur l'Opération 2009 - F731 - 9999 - Chapitre 65 - Fonction 71 - Nature 6574 - Communes et structures intercommunales.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller characters below.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions